



## CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « MAGRITTE » À JETTE FICHE DE PROJET

**Nom du projet :** « Voyage en micro écologie urbaine »

**Numéro du projet :** MAG 16

**Date:** Avril-Septembre 2020, 2021, 2022

### A. PORTEUR DU PROJET

**1. Coordonnées de la personne responsable** (signataire de la convention) :

**Nom, prénom :** De Muynck, Simon

**Fonction :** Coordinateur

**Adresse :** Avenue Den Doorn 7/1, 1180 Bruxelles

**Tél. :** 0470 59 72 88

**Fax :** /

**E-mail :** [simdemuynck@gmail.com](mailto:simdemuynck@gmail.com)

**2. Identification du porteur de projet :**

**Nom :** Centre d'écologie urbaine asbl

**Forme juridique :** asbl

**Date de création :** 03 janvier 2012

**Siège social :** Avenue Den Doorn 7/1, 1180 Bruxelles

**Objet social :**

Le Centre d'écologie urbaine vise à augmenter la résilience de Bruxelles en dynamisant les innovations sociales en faveur de l'écologie. Elle fonctionne comme une organisation-pont en mettant en place et facilitant des partenariats complexes avec une diversité d'acteurs pour activer de nombreux projets concrets à Bruxelles, ainsi que de l'éducation permanente et de la recherche-action participative.

**Personne de contact :** Simon De Muynck

**Site Internet :** <https://urban-ecology.be/>

**N° de compte bancaire :** BE10 3631 0223 4404

**Agréations par une autorité publique :** /

**Connaissance du périmètre d'intervention du CQD et abords (expliquez) :**

De manière générale, les activités du Centre d'écologie urbaine portent toutes, sans exception, sur Bruxelles. Ainsi, depuis plus de sept années, nous avons déployé des projets concrets, connectés au territoire de la région bruxelloise. Pour ce qui concerne la commune de Jette, le Centre d'écologie urbaine a déjà réalisé une première balade de reconnaissance des plantes sauvages dans la commune qui a accueilli près de 20 personnes et a permis d'identifier près de 40 plantes sauvages. Le Centre d'écologie urbaine n'a pas de connaissance particulière du périmètre d'intervention du CdQ Magritte, mais a pris connaissance des documents suivants :

- ✓ *Comité d'accompagnement : Assemblée générale du 06/09/2017 ;*
- ✓ *Procès-verbal de l'assemblée générale 1 du 06/09/2017 ;*
- ✓ *Dossier de candidature - Projet de Contrat de Quartier Durable « Magritte » du 31/01/2017 ;*
- ✓ *Notre acteur du quartier Magritte - Christophe Kurt – Animateur à L'Abordage*
- ✓ *Dossier de base – Atlas de cartes, Février 2018 ;*
- ✓ *Dossier de base – Rapport 01, Diagnostic partagé, Février 2018 ;*
- ✓ *Dossier de base – Rapport 02, Vision collective, Février 2018 ;*
- ✓ *Dossier de base – Rapport 03, Fiches-projets du programme, Février 2018 ;*

### Expériences utiles :

Le Centre d'écologie urbaine a organisé l'an passé les balades « Belles de ma rue » en collaboration avec Natagora et soutenu par Bruxelles Environnement. L'an passé, les 26 balades organisées partout à Bruxelles ont accueilli plus de 350 participants. La demande a excédé l'offre, en ce qu'une balade ne peut accueillir plus de 18 personnes par guide sous peine de perte de qualité « formative ». La balade de Jette en 2018 avait d'ailleurs fait carton plein. Nous avons obtenu le marché pour l'année qui vient, avec possibilité de reconduction. L'an prochain, Bruxelles Environnement est demandeur que les communes s'emparent de la dynamique mise en place et la déploient dans leurs quartiers. Nous avons donc carte blanche pour proposer des balades de reconnaissance de plantes sauvages à Jette.

### 3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôles	Mise à disposition de personnel (nombre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	<b>Centre d'écologie urbaine</b>	Organisation de l'évènement ; Effectuation de la balade	8 heures par balade	500 euros par balade (350 guide) (150 organisateur évènement)

## B. CONCEPTION DU PROJET

### 4. Quelle est l'origine du projet ?

Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

*Le Dossier de base – Rapport 01, Diagnostic partagé, Février 2018 nous apprend que : Pour ce qui concerne l'imperméabilisation, « la carte du taux d'imperméabilité montre des valeurs moyennes comprises entre 60 et 80%, avec des valeurs plus élevées encore en bordure de l'avenue Woeste. L'îlot du site Esseghem et des friches le long de la voie ferrée présente logiquement des valeurs plus basses de par son taux de verdurisation plus important, malgré la présence des garages souterrains sous une large dalle étanche » ; Pour ce qui concerne la faune et la flore, il est noté « Bien qu'inscrit dans un contexte urbain dense, le périmètre du CQD Magritte n'en reste pas moins un ensemble de biotopes accueillant une faune et une flore inféodées à la ville. Certes, au sens strict du périmètre, le chapitre sur le cadre de vie a mis en avant la forte densité de construction en regard de la verdurisation des îlots, mais les terrains en friche, les espaces verts publics, les jardins privés, les constructions ou encore les rues sont autant d'habitats possibles pour de nombreuses espèces. (...). Au sol, de très nombreuses espèces végétales se développent dans les joints des dalles et des pavés ou en pied de façade ou encore au pied des arbres d'alignement, ainsi que des hépatiques à thalle et diverses espèces de lichens. Trop souvent associées au manque d'entretien et renvoyant parfois une image d'espace délaissé, ces plantes spontanées contribuent pourtant largement au développement de la biodiversité sur le périmètre. C'est aussi ce qui contribue au charme villageois de l'impasse ou de la petite rue Esseghem ». (...) « les successions secondaires observées sur les terrains en friche, font la part belle aux espèces herbacées et ligneuses pionnières qui recolonisent ces terrains et forment un intérêt du point de vue de la biodiversité, notamment par la présence d'espèces rudérales ou métallocoles. Le spectacle des terrains le long de la voie ferrée, sur les ruines du site Fourcroy ou encore sur le terrain en intérieur d'îlot rue Dansette (29-31) est à ce titre très intéressant (...) ».*

Nous proposons donc des balades de reconnaissance des plantes sauvages urbaines, dans le périmètre du CdQ Magritte qui montreront les potentiels écologiques et les utilisations nombreuses des plantes sauvages.

**5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant :**  OUI  NON

- ~~○ Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?~~
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Nous fournirons une base de données open source des plantes jettoises rencontrées lors des balades, avec leur vernaculaire. Un exemple des plantes rencontrées à Jette lors d'une balade d'une heure en mai 2018 :

<https://www.dropbox.com/sh/ql3mbyf7t7vc1ec/AACkSh02l-nNRN3AaKZHuUNca?dl=0>

Nous fournirons des explications sur les origines, usages, utilisations et bienfaits de toutes les plantes rencontrées sur base du carnet d'exploration édité dans le cadre du projet Belles de ma rue :

<https://www.dropbox.com/s/arjfn7o7t2hska/20180515%20CARNET%20de%20PLANTE%20final%20bord%20perdu%20et%20courbes.pdf?dl=0>

Nous négocierons avec Bruxelles Environnement pour mettre ces données en bien commun (open source, sur la page du Centre d'écologie urbaine asbl).

**6. Public visé :**

L'accent sera mis sur le caractère abordable des balades pour un **public non averti**, tout en mentionnant que les citoyens plus avertis (experts, naturalistes etc.) sont les bienvenus. La personne qui s'inscrit sera invitée à remplir un champ dans le questionnaire GoogleForm destiné à estimer son niveau au plan naturaliste. Le guide-animateur sera choisi en fonction du niveau global du groupe (ex : si un groupe comporte 10 naturalistes avertis sur 15 participants, le soumissionnaire privilégiera un guide-animateur expert).





### 7. Objectif(s) poursuivi(s) :

Il s'agira de faire découvrir la richesse des plantes qui émergent spontanément dans les interstices de béton, sur les trottoirs, au pied des arbres d'alignement, etc. mais aussi de « démontrer qu'il ne s'agit pas de « mauvaises herbes » mais que toutes ces plantes ont un intérêt pour la biodiversité, qu'il est plus nocif de vouloir les exterminer à coup de pesticides que de les laisser vivre leur vie, qu'elles remplissent aussi un rôle esthétique dans la ville, qu'elles ne sont pas « sales », et qu'elles entretiennent souvent des relations « historiques » avec nos sociétés (plantes médicinales, tinctoriales, alimentaires, etc.) » ; et « reconnecter le citoyen avec une nature ordinaire, inattendue, improvisée ».

### 8. Réalisations proposées :

Chaque balade sera documentée au moyen de photographies et les photos des plantes alimenteront la base de données open source qui sera disponible sur le site du Centre d'écologie urbaine asbl.

### 9. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé. Précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes que vous souhaitez former ?) :

Pour des raisons de qualité pédagogique, la balade accueillera **15 à 20 personnes** maximum. Un effort important de promotion sera fourni afin d'atteindre ce nombre pour chaque balade. Les premiers inscrits seront les premiers acceptés.

Si l'option « 6 balades par an x 4 ans » est choisie, cela concernera 480 personnes formées, mais on peut estimer qu'environ **350 à 400 personnes** le seront réellement en raison des doubles inscriptions. La base de données open source sera un élément fort de pérennisation de la formation-action en ce que chaque participant.e pourra y retourner dès qu'il.elle le veut, au gré de ses futures pérégrinations urbaines.

#### **10. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CdQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

L'impact attendu est à trouver dans un changement de paradigme, de posture citoyenne vis-à-vis de plantes tinctoriales, médicinales, alimentaires etc. qui jusqu'ici sont largement considérées comme des mauvaises herbes.

Il s'agira d'alimenter une capacitation citoyenne en faveur d'un regard nouveau sur la ville, sur ces micro-écologiques urbaines très souvent ignorées.

Il s'agit donc ici de changer de métrique, de mesure d'impact, et d'oser le pari d'une **écologie sensible** et d'un rapport au monde, au quartier, à la rue relevant de l'attachement et de l'émerveillement. On parle ici d'un nouveau rapport au territoire qui passe par le respect de tout petit, du fragile et du méconnu.

#### **11. Méthode d'évaluation envisagée :**

L'évaluation des balades (classiques ou ludiques) se fera directement sur place, après l'animation. L'organisateur proposera aux participants qui le désirent de remplir un court questionnaire anonyme. Ces évaluations seront communiquées auprès du responsable du CdQ.

### **C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET**

**12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>** (expliquez et présentez le timing prévu) : **Non, sauf la reconnaissance de la balade qui est budgétisée dans les 350 euros et l'organisation de la balade qui est budgétisée (150 euros).**

#### **13. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Nous proposons un prix unique par balade (500 euros TTC) et la possibilité d'effectuer le nombre de balades que les responsables attribuant les projets auront jugé pertinent.

Nous pensons qu'il est possible d'organiser une balade par mois d'avril à septembre (soit 6 balades par an) en 2019, 2020, 2021 et 2022. Cela fait potentiellement :

500 (euros par balade) x 6 (mois) x 4 (ans) = 12 000 euros TTC pour 24 balades le tout étalé sur 4 ans. Nous sommes ouverts à la discussion portant sur le nombre de balades. Nous disposons d'un pool de guides très varié en termes d'âge, de sexe, de profil, de niveau d'expertise et de connaissances linguistiques (FRA, NED, ANG, ESP).

#### **14. Localisation de l'activité :**

Nous proposons donc des balades de reconnaissance des plantes sauvages urbaines, dans le périmètre du CdQ Magritte qui montreront les potentiels écologiques et les utilisations nombreuses des plantes sauvages. Nous pensons commencer par les sites

---

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

évoqués dans le dossier de base 01, diagnostic partagé, section faune et flore (voir infra).

### 15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2019	1) Organisation ; 2) Animation de la balade	1) Recruter les 15-20 participants par balade 2) Former les participants	Avril 2019	Septembre 2019	6 balades par an (négociable)
2020	1) Organisation ; 2) Animation de la balade	1) Recruter les 15-20 participants par balade 2) Former les participants	Avril 2020	Septembre 2020	6 balades par an (négociable)
2021	1) Organisation ; 2) Animation de la balade	1) Recruter les 15-20 participants par balade 2) Former les participants	Avril 2021	Septembre 2021	6 balades par an (négociable)
2022	1) Organisation ; 2) Animation de la balade	1) Recruter les 15-20 participants par balade 2) Former les participants	Avril 2022	Septembre 2022	6 balades par an (négociable)

### D. MOYENS

#### 16. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	Innoviris Co-create (400 000 euros) Commission communautaire française (75 000 euros) Bruxelles Environnement (20 000 euros* + 40 000 euros)
Personnel en ETP	2,5 ETP
Locaux	/

\* Les 20 000 euros constituent le montant total du subside Belles de ma rue 2019, partagé avec Natagora.

#### 17. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le contrat de quartier durable?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2019	2020	2021	2022	Tot
Matériel & investissement <sup>2</sup> (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	0 euro				
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	500 euros par balade	2 000 euros pour une balade			
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	0 euro				

<sup>2</sup> Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

<b>Total</b>	500 euros pour une balade/an ou 3 000 euros pour 6 balades /an	500 euros pour une balade/an ou 3 000 euros pour 6 balades /an	500 euros pour une balade/an ou 3 000 euros pour 6 balades /an	500 euros pour une balade/an ou 3 000 euros pour 6 balades /an	2 000 euros pour une balade/an ou 12 000 euros pour 6 balades/an
--------------	--	--	--	--	--

- **Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet** (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au contrat de quartier durable)

Les guides pressentis sont présentés en **annexe**.

#### E. CONTINUATION DU PROJET

**18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier durable :**  OUI  NON

*Si oui :*

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Nous ferons tout pour créer une communauté d'apprentissage autour de la reconnaissance des plantes sauvages en ville.

Date et signature :

18/02/019, Simon De Muynck,

